

Informations de base

2024/2518(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Date d'application et les cas dans lesquels les autorités douanières sont tenues de déduire les quantités indiquées dans la déclaration en douane de la quantité totale autorisée déclarée dans le document sanitaire commun d'entrée (DSCE)

Subject

2.80 Coopération et simplification administratives
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire
4.60.04.04 Sûreté alimentaire

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
15/01/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)00062	
15/01/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
17/01/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/01/2024	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
23/03/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		